

Contacts presse :

CICOMMUNICATION

Caroline MATUSZEWSKI

Catherine ISNARD

Tél. : 01 47 23 90 48

matuszewski@cicomcommunication.com

CDC Arkhinéo fait évoluer sa plateforme avec l'archivage en Y

Particulièrement adaptée aux secteurs de l'assurance et de la banque, cette innovation permet une meilleure efficacité de la relation client

Paris, le 3 septembre 2015 - CDC Arkhinéo, Tiers de Confiance Archiveur, filiale de la Caisse des Dépôts, a mis en place une nouvelle fonctionnalité sur sa plateforme : l'archivage en Y. Cette évolution s'inscrit dans le cadre du partenariat avec DOCUSIGN, la référence mondiale pour le Digital Transaction Management™.

L'archivage en Y permet de conserver dans deux espaces clients différents des exemplaires originaux d'un document signé électroniquement, et ce, de façon automatique et simultanée.

Cette fonctionnalité est particulièrement adaptée aux secteurs faisant intervenir trois tiers lors de la signature de contrats, tels que l'assurance et la banque. Par exemple, dans le cas de souscription de contrats d'assurance-vie peuvent intervenir l'assureur, le courtier, et l'assuré... et donc autant d'exemplaires du document à archiver.

En effet, la signature électronique du contrat par le courtier et l'assuré déclenche son versement dans l'espace d'archivage du courtier et, en parallèle, dans celui de l'assureur, même si la durée de conservation définie diffère.

L'avantage majeur de cette innovation est de supprimer les risques de pertes de contrats, et de rendre ainsi plus efficace la relation entre les différentes parties prenantes. Notamment pour l'assureur qui est porteur d'un engagement à long terme et qui, en cas de « *sinistre* » devra, avant d'indemniser l'assuré, disposer de son exemplaire original afin d'effectuer les contrôles nécessaires. De plus, chacun choisit la durée de conservation des contrats en fonction de sa politique d'archivage et de la durée de son engagement vis-à-vis de l'assuré.

Philippe DELAHAYE, Directeur Business Development de CDC Arkhinéo, déclare : « *L'archivage en Y que nous proposons est une innovation que nous sommes fiers d'avoir développée et qui correspond à une réelle demande du marché. Elle pourrait, à terme, être étendue à d'autres secteurs d'activité* ».

À propos de CDC Arkhinéo

Créée en 2001, CDC Arkhinéo, Tiers de Confiance Archiveur, filiale de la Caisse des Dépôts, est la première société française d'archivage à valeur probante des données électroniques (factures, bulletins de salaire, contrats de prêt, contrats de travail, souscriptions de produits d'épargne, états comptables etc.).

Grâce à sa solution en mode SaaS, attestée par un tiers en conformité avec la norme Z42-013 révisée en 2009 au niveau de sécurisation « Renforcé » (transposée en norme ISO 14641-1 en janvier 2012), CDC Arkhinéo assure la conservation intègre et à long terme des données numériques de clients prestigieux dans différents secteurs d'activité (banque, assurance, distribution, électronique, audiovisuel, aéronautique, automobile etc.).

Pour plus d'informations : www.cdcarckhineo.fr et twitter.com/CDC_Arkhineo